

POSTFACE

DEMANDES PUBLIQUES ET CHAMPS DE RECHERCHE

Quels sont les rapports entre des demandes publiques de connaissances¹ et la vie des champs de recherche ? Nous ne voulons pas nous référer ici à des idées générales sur la nature de ces rapports mais à la réalité pragmatique de ce qui se fait, c'est-à-dire aux relations formelles et informelles entre les différentes catégories d'observateurs - experts, experts-chercheurs, universitaires, chercheurs, statisticiens d'État ou d'institutions internationales...- qui se retrouvent dans des réseaux de financement, d'évaluation des programmes, de mobilité professionnelle. Nous nous proposons de considérer la circulation, entre *spécialistes*, d'informations rares et de jugements de valeur sur les opérations en cours, les "premiers résultats", les projets, les appels d'offre, ce qu'Alain Desrosières (1995) nomme des "échanges de ressources cognitives et sociales". Pour ce faire, il faut se situer dans ce champ large de concurrences et d'échanges qui dépasse les mondes de la recherche, là où les intérêts de connaissance sont rendus publics, reconnus, évalués avant d'être sélectionnés et transformés en demandes politiques de connaissances. Nous partons du point de vue que l'on peut distinguer non pas une science pure mais des interrogations dont l'émergence et la légitimité ont des liens nécessaires avec l'existence stable d'institutions, de milieux et de réseaux de recherche. Nous sommes également convaincus que les usages experts ou politiques des catégories d'origine scientifique modifient généralement la teneur de celles-ci. Nous devons donc identifier ces effets si nous ne voulons pas les subir mais au contraire maintenir pleinement les vertus analytiques des concepts issus de nos traditions disciplinaires et de nos actes de recherche. C'est une telle démarche qui a été collectivement appliquée, lors du séminaire de Lomé, à la catégorie statistique de ménage et que nous voudrions ici commenter.

¹ Par demande publique ou demande politique, nous entendons les demandes qui proviennent de toutes les institutions de pouvoir, qu'il s'agisse d'administrations gouvernementales ou d'organismes internationaux tels que le FMI, la Banque mondiale, le FNUAP, le BIT, l'OMS, l'UNICEF, etc.

Analyses de la société domestique

Nous supposons que les initiatives de recherche ne dépendent pas à l'origine de jugements d'utilité avancés par la demande publique. En effet, les chercheurs se créent leur propre sphère publique où ils mettent en circulation des interrogations, des démarches d'analyse, des programmes d'étude. Les dialogues existant à l'intérieur des disciplines et entre disciplines, les déceptions suscitées par l'état des savoirs, les expériences de terrain qui amènent à saisir, en-deçà de toute représentation scientifique, la "teneur humaine" de situations et d'événements auxquels les gens sont confrontés (épidémies, crises des politiques économiques, violences collectives, migrations...)² sont à l'origine de ces programmes et en façonnent les objectifs.

Les communications présentées au séminaire de Lomé illustrent certaines interrogations et démarches caractéristiques du champ des études consacrées aux organisations domestiques et à l'observation statistique des ménages.

Les individus se groupent en ménages, ces ménages sont des collectifs sociaux, ce ne sont pas des murs, ce ne sont pas des additions d'individus. On doit donc saisir pour lui-même cet ordre interne, l'analyser pour l'influence qu'il exerce et rechercher quelles formes de vie, de coopération, de mise en dépendance, d'autorité, de régulation pratiquent les individus déterminant ainsi divers modes d'organisations domestiques. On peut aussi chercher à savoir si les carrières sociales des individus tiennent à leurs situations domestiques (et réciproquement), enfin identifier dans quelles conditions les équilibres internes des ménages se transforment³. Les

² La teneur humaine est une idée floue, nous pensons à des qualités de l'expérience que saisit une sorte de compréhension pas encore rationalisée, mais cependant convaincante, car elle nous paraît exprimer quelque chose de vrai, et pour cela elle infléchit parfois les choix et démarches de recherche.

³ Il existe, en sociologie comme en démographie, une tradition ancienne d'études traitant de l'influence qu'exerce l'état des formes domestiques sur les comportements des individus. Ainsi, en 1897, Émile Durkheim, dans son ouvrage sur le suicide et en particulier dans les pages consacrées à l'action du mariage sur le taux de suicide (1985, p. 289-311), montre que la solidité de la forme conjugale a par elle-même une incidence sur les comportements des individus (en l'occurrence sur leur propension au suicide) : plus la possibilité de divorce est réelle, plus les hommes mariés ont des comportements suicidaires proches de ceux des célibataires. Par contre, en ce qui concerne les femmes mariées, plus les divorces deviennent aisés et le lien conjugal assoupli, plus elles sont "immunisées" contre le suicide comparativement aux femmes célibataires ; autrement dit la rigidité du lien conjugal protège les maris et démoralise les épouses, leurs intérêts relatifs à l'institution matrimoniale sont antagonistes. Cette démarche analytique consiste déjà à rechercher les corrélations entre un statut au sein de l'entité familiale, un état des formes domestiques (statistiquement observé) et les comportements individuels des époux. On demande beaucoup à la famille dans la France de la fin du XIX^e siècle et Émile Durkheim a intensément contribué à ce débat (Besnard, 1987, p. 82-98).

enregistrements statistiques qui permettent d'aborder ces questions sont rares, moins parce qu'il est difficile de les mettre en oeuvre que parce que leur intérêt n'est pas reconnu par les institutions qui pourraient les susciter.

Si l'on veut justifier l'engagement d'enquêtes statistiques, il faut en démontrer l'intérêt au delà de la simple curiosité des chercheurs. On ne peut pas se contenter d'affirmer que l'équilibre interne des ménages dépend de statuts et de règles de pouvoir qui coordonnent les individus, que ces statuts et ces règles connaissent des évolutions dont l'observation permettrait de mieux analyser les crises (à l'économie, aux épidémies, aux violences collectives, etc.) et leurs conséquences sur les façons de vivre en famille, sur l'autonomie et la dépendance des femmes, sur le traitement (notamment la mise au travail) des enfants.

Face à des experts et aux demandes publiques d'études, nos arguments et nos intérêts de chercheurs doivent, pour être reconnus, être liés à des résultats empiriques. Il faut montrer que ces résultats permettent d'accéder de manière pertinente et efficace à la connaissance de réalités significatives. Dans ce registre, l'une des démarches les plus fréquemment utilisées par les participants du séminaire de Lomé a consisté à mettre en évidence des *dimensions cachées*, la pauvreté cachée (Grenèche, 1995) ou le travail des enfants (Marcoux, chapitre 10 de cet ouvrage) : dans ces deux cas, des interrogations nouvelles, prises comme fils directeurs pour analyser un état des pratiques statistiques (recensements, Enquêtes démographiques et de santé, enquêtes sur les budgets des ménages, etc.), ont montré comment celles-ci pratiquent délimitent les populations et mettent en forme les données de telle façon qu'elles rendent invisibles certaines réalités faute d'en avoir envisagé l'importance⁴. Tous les travaux statistiques ne justifient pas ce type de critique ; en effet, il y a des enquêtes et des études qui s'appliquent, par exemple, à mesurer le travail et la circulation des enfants, les différences de traitement entre filles et garçons, les activités économiques des gens âgés, les carrières (scolaires, professionnelles) des jeunes en fonction des caractéristiques du ménage, les modes d'arrangements résidentiels *atypiques* par rapport aux catégories de description retenues, les interactions entre noyaux de parenté dispersés du point de vue résidentiel, etc. ; mais ces travaux restent ponctuels, intermittents et leurs interrogations ne sont pas aisément intégrées dans les systèmes statistiques dominants. Notons cependant que le politique pourra s'emparer de ces dimensions cachées que révèlent les recherches afin d'agir, voire de "reformer" ses catégories.

Il faut souligner que, par la mise en évidence de dimensions cachées, le statisticien contrecarre l'influence qu'exercent sur les chercheurs, comme sur d'autres, des stéréotypes concernant les relations de famille, stéréotypes solidement

⁴ Gilles Grenèche montre, dans la communication qu'il a présentée à Lomé, que les procédés habituels de calcul des niveaux de consommation par tête et par ménage, dans les enquêtes sur les budgets des ménages au Gabon, conduisent notamment à sous-estimer de moitié l'ampleur de la pauvreté réelle et à ignorer les inégalités de ressources et de consommation à l'intérieur des ménages (Grenèche, 1995).

établis et tenaces, en particulier lorsqu'ils concordent avec des normes affirmées de manière ordinaire par les agents sociaux. L'investigation du chercheur doit conduire à percevoir et contourner ces stéréotypes, tel celui de la famille africaine solidaire, pour saisir les comportements à propos desquels la norme ne dit rien, dit autre chose que ce qui se pratique, etc. L'analyse des processus de décision dans les ménages est l'une des démarches qui permet de contourner les stéréotypes, car elle vise à la fois à identifier les normes en usage et à manifester l'exercice effectif des pouvoirs dans les unités domestiques ; notons que, dans les investigations empiriques de ce type, on retrouve rarement le pouvoir central de régulation que les statisticiens attribuent par définition aux chefs de ménage⁵.

Plus généralement la recherche, et la recherche démographique autant que les autres disciplines, devraient faire émerger de nouvelles configurations (résidentielles, familiales), configurations qui ne sont ni socialement, ni politiquement reconnues mais ressortissent de cette pauvreté cachée ou de comportements non standardisés par la statistique institutionnelle. La recherche en *démographie de la famille* doit, pour ce faire, se soustraire sans cesse à l'influence de l'appareil statistique des organisations internationales au moment même où, avec le développement des grandes enquêtes comme les EDS, il la pourvoit largement en données standardisées qui l'enferment dans des problématiques et des thématiques bien circonscrites (Locoh, 1995).

L'étude historique des variations que connaissent les formes des groupements domestiques, les perceptions institutionnelles de la famille et les décisions publiques qui s'appliquent aux familles, représente une démarche efficace pour mettre en évidence les limites temporelles des idées et les courants d'influences dont des idées anciennes ont dépendu, ce qui nous renvoie à l'analyse de nos propres situations et idées de recherche. À ce propos, il convient de souligner que nous manquons de travaux consacrés à l'histoire des démarches statistiques en Afrique, transformations des outils, des techniques et des objets, histoire des institutions et des réseaux intellectuels, étude du rôle des objets statistiques dans les pratiques administratives, les politiques de santé, les controverses sociales⁶.

⁵ La plupart des définitions du ménage ajoutent au critère de la résidence commune la reconnaissance de l'autorité d'un même chef ; remarquons qu'elles vérifient rarement en quoi consiste cette autorité et jugent suffisant d'affirmer qu'elle est reconnue, ce qui reste assez mystérieux.

⁶ Ces questions d'histoire sont parfois traitées à propos d'un domaine de la vie sociale, c'est par exemple l'analyse de la notion statistique de niveau de vie (*standard of living*) telle qu'elle a été construite et utilisée par les administrateurs coloniaux chargés de définir et conduire les politiques de la main-d'oeuvre à Mombasa (Cooper, 1987). Cette question de la mesure des niveaux de vie est au croisement des politiques de la famille et des politiques économiques, elle interfère avec les débats portant sur le versement d'un salaire familial par opposition au salaire correspondant à un mode de vie célibataire (Cooper, 1996, p. 100-104).

Actions politiques sur la vie domestique : des avatars de politiques familiales ?

L'action politique sur la famille participe généralement d'un processus d'atomisation de la vie sociale. En Afrique, pour imposer des formes plus restreintes de la production, le colonisateur a dénoncé et affaibli les organisations lignagères, tout en les utilisant dans certaines circonstances, de manière contradictoire, pour asseoir son pouvoir et mobiliser la force de travail qui lui paraissait nécessaire (Dozon, 1986). Aujourd'hui encore, il n'y a pas à proprement parler de politiques familiales en Afrique, mais des actions de plus en plus nombreuses dans différents domaines qui, en véhiculant plus ou moins explicitement une représentation de la famille nucléaire en ville et une représentation de l'entreprise familiale en milieu rural, "travaillent" les organisations familiales africaines.

Cette politique de nucléarisation, en milieu urbain, prend appui sur des opérations d'aménagement et se matérialise dans la morphologie des logements, la taille des parcelles, les modalités d'accès au sol urbain ; ainsi, à Ouagadougou, une vaste opération de lotissement dans les années 1980 s'était faite selon le mot d'ordre "un ménage, une parcelle" Les politiques de l'habitat en Afrique de l'Ouest ont, au cours des années 1960 et 1970, souvent utilisé des références au modèle de la famille nucléaire pour justifier les plans des logements que livraient les sociétés immobilières publiques. Il reste que l'occupation des lieux s'est faite selon de multiples modalités⁷.

C'est sans doute dans le domaine de la production agricole qu'une politique d'individualisation et d'institutionnalisation de l'unité d'exploitation se manifeste de la façon la plus contraignante. Plusieurs auteurs ont montré que la mise en place et le développement de l'économie de plantation en Afrique de l'Ouest exigeaient une organisation de la production autour d'une unité domestique restreinte. Dans la Moyenne vallée du Sénégal, *"la détermination bureaucratique de l'exploitation agricole, utilisée de manière cruciale lors de l'attribution des parcelles irrigables, se fonde sur le fooyre "cuisine", en sorte que l'on pourrait dire que l'État interpelle les paysans en tant que fooyre"* (Guilmoto et Demba Diouf, 1995). D'une manière générale, en investissant directement des chefs de ménages de la responsabilité de la

⁷ Dans le cas d'Abidjan, ces logements peuvent être occupés par un couple conjugal principalement préoccupé de la réussite scolaire des enfants et qui, pour cette raison, protège l'intérieur du foyer des visiteurs et des demandeurs ; dans d'autres cas, les mêmes plans sont occupés par un ensemble complexe de noyaux familiaux apparentés ou alliés au locataire principal et qui conduisent chacun leur propre stratégie de vie, cohabitent mais sans partager leurs ressources. Nous voulons simplement rappeler que la justification nucléaire des politiques d'habitat est une chose, l'occupation des maisons en est une autre.

production d'une culture de rente (pérenne ou annuelle), de crédits qui leur seront octroyés, d'intrants ou de plants qu'il devront rembourser, les actions administratives bouleversent tout le système d'exploitation. Elles remettent en cause les groupes d'entraide tout en réifiant, dans certains cas paradoxalement, une organisation communautaire par la création de groupements. Même s'il y a une désorganisation de la production considérée dans son ensemble, il existe ainsi pour le moins une unité d'exploitation autonome. Au yeux du politique, celle-ci ne sera complètement formalisée qu'avec la propriété foncière. Mais plus profondément, et pour ce qui nous intéresse ici, ce type d'action induit la constitution de nouveaux groupes d'organisation, familiaux ou non. Ainsi, les femmes sont conduites à mener des stratégies compensatoires dans tous les secteurs de la vie productive et sociale. En particulier, elles devront mobiliser plus encore la main-d'œuvre juvénile et infantile ainsi qu'en réorganiser la circulation entre les différents groupes familiaux.

Dans le domaine de la santé de la reproduction, dont on peut signaler au passage qu'il a été délimité non par la recherche mais par l'OMS, les pouvoirs administratifs, suivant en cela les indicateurs de nuptialité, de fécondité et de mortalité, ne vont pas agir sur la famille en tant que telle pour réaliser des objectifs démographiques ; ils vont plutôt orienter leur action vers les femmes reconnues comme détentrices de la régulation démographique. Or on sait qu'en Afrique, cette action a peu de chance d'aboutir tant que le contrôle de la reproduction démographique est assuré par d'autres instances qui règlent les alliances et la circulation des femmes et de la descendance. Cependant différentes circonstances économiques peuvent actualiser une unité domestique restreinte qui va se trouver investie de la reproduction démographique en même temps que de la responsabilité de la production, ouvrant alors sur une logique de réduction de la fécondité (Quesnel et Vimard, 1988).

Les politiques de régulation de la fécondité vont aussi s'appuyer sur d'autres institutions, en particulier les institutions de santé afin d'imposer aux femmes une nouvelle problématique de constitution de la descendance. Ainsi, au Mexique, les agents de la santé diffusent certaines normes biomédicales de la procréation comme l'âge à la première union, l'âge au premier et dernier enfants, l'espacement entre les naissances, etc. Par ce biais et, plus généralement, dans le cadre des transactions qu'elles ont avec les médecins à chacune de leurs visites, les femmes opèrent une individuation en ce qui concerne leur santé et celle de leur enfants. Cependant, c'est paradoxalement en plaçant la femme sur le plan de l'économie familiale que celle-ci se trouve investie de la responsabilité de la constitution de sa descendance.

Dans le même temps, les contraintes économiques et démographiques, telle la migration qui s'impose aujourd'hui comme le principal mode de régulation de la vie (matérielle, sociale) et qui inscrit les jeunes gens dans de nouveaux espaces de socialisation, participent très largement des processus d'atomisation. Ainsi, les catégories – le ménage, le groupe domestique, le cycle familial – qu'utilise la

démographie de la famille seraient-elles institutionnalisées et la manipulation des indicateurs économiques et démographiques se trouverait-elle légitimée.

Ce que nous demandons aux notions analytiques

Nous cherchons des notions permettant de mieux comprendre comment se perpétuent les groupes domestiques, comment s'expliquent leur cohésion et leurs transformations. Nous pouvons actuellement nous référer à deux conceptions divergentes de ce qui fait l'essentiel du groupe domestique : assemblage de noyaux familiaux agissant pour leur compte dans divers réseaux d'alliance mais réunis dans un logement commun, ou bien ménage comme unité de décision et de consommation, comme groupe unifié par le pouvoir d'un chef de ménage. Ainsi, nombre de recherches montrent que les unités domestiques ont des formes vulnérables, des compositions, des règles de coopération interne instables, qu'elles instituent des inégalités (entre conjoints, entre personnes d'âges différents, entre jeunes filles et jeunes garçons, entre différents types de parents, etc.), que l'existence d'unités effectivement unifiées représente une forme particulière et non la règle générale. Cette instabilité des arrangements domestiques se révèle dans la diversité des catégories descriptives et analytiques que la démographie de la famille est conduite à mettre en oeuvre. Simultanément, nombre de statisticiens et d'économistes maintiennent que l'on peut traiter le ménage comme un groupe unifié, car il se présente comme tel à l'observateur, quelles que soient les causes qui produisent cette unité : pouvoir du chef de famille, conventions internes, stratégie économique commune, convictions (religieuses, familiales, affectives, utilitaires), traditions reconnues.

On doit le redire ici, une fois de plus, les bases de données auxquelles recourt, notamment, la démographie sont produites par des institutions politiques d'enregistrement de l'individu - registre d'état civil et recensement - en vue de contrôler la population, mobiliser des hommes et lever l'impôt ; leur instrumentalisation se développe en Europe au milieu du XVIII^e et au XIX^e siècles quand le modèle de la famille nucléaire devient la référence dominante. C'est sur ces bases que les instruments démographiques vont devenir autonomes en exigeant bien souvent une métamorphose de leur objet (Couty, 1996) et cela jusqu'au moment où il a bien fallu reconnaître que nombre d'individus ne naissaient pas, ni ne se reproduisaient, ni ne mouraient dans le cadre du mariage et du modèle de famille nucléaire. Néanmoins, jusqu'à présent, l'unité collective (le ménage ou le logement) ainsi retenue par les démographes n'a guère été utilisée comme unité d'analyse ; elle était avant tout une unité de collecte, l'individu restant l'unité d'analyse. Au mieux la famille, identifiée sur un critère de résidence, apparaissait-elle comme un "individu

statistique" dont on analysait la taille, la configuration (nucléaire ou élargie) et d'autres caractéristiques qui sont en fait celles du "chef de ménage".

En Afrique, par manque de recensement périodique et parce que l'état civil est fréquemment inutilisable, les enquêtes nationales démographiques, portées par le souci de la collecte des individus, enregistrés une fois et une fois seulement, vont réifier cette notion de ménage. La notion de concession, quand elle a une réalité spatiale bien délimitée comme en pays mossi au Burkina-Faso, est toutefois retenue dans un souci d'efficacité d'identification de chaque individu, mais on fera en sorte de bien en distinguer les ménages qui s'y trouvent. Marc-Éric Gruenais (1981) a bien décrit la démarche qui consiste à mettre en ménage des individus qui ne s'y reconnaîtraient pas, alors qu'il existe des instances collectives nommément désignées dans lesquelles ils ont leur place. Mais le problème reste que, selon le critère que l'on privilégie, les individus se trouvent rassemblés dans des unités différentes. On comprend cependant que les démographes, s'ils s'en tiennent à un seul critère, se doivent de choisir le critère (production ou résidence) qui sera le plus pertinent ou le plus opératoire dans l'approche des phénomènes démographiques.

Animés, comme d'autres disciplines, par le souci de définir des catégories plus sensibles que les ménages aux réalités africaines (Gastellu, 1981), les démographes ont entrepris de reconnaître ces unités plus pertinentes, la famille élargie, le lignage, le segment de lignage, la lignée, qu'ils ont d'ailleurs été enclins à institutionnaliser. Ce réalisme n'est, à notre avis, pas absolument défendable car, après tout, définir une unité collective sur des règles d'identification statistique vaut bien la démarche d'une anthropologie normative qui définit la famille selon des règles qui ont certes un fondement, un sens, une efficacité, mais rarement une réalité. On sait bien en effet que les règles ne sont pas le miroir des pratiques, ni les pratiques la réalisation des règles. Autrement dit, il existe des arrangements qui ont une expression concrète sans qu'ils constituent une institution reconnue par la société, jusqu'à ce qu'elle puisse légitimement les désigner, leur donner réalité. Jusqu'alors, cette institution est virtuelle. C'est le cas du ménage. Les politiques ont le plus souvent cherché à en accélérer l'avènement, sans toujours y parvenir. Il reste cependant qu'aujourd'hui la vie sociale en Afrique s'organise largement autour d'une unité domestique restreinte, mais diverse et complexe dans sa composition autour d'un noyau conjugal.

Dans le contexte économique actuel, le groupe domestique, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, acquiert une dimension résidentielle, de consommation et d'entraide bien plus importante que la dimension productive que l'on tend encore à privilégier. Il faut d'ailleurs souligner que les individus les plus jeunes demeurent, se séparent, quittent, rejoignent, abandonnent leur groupe domestique d'origine sans tenir compte des régulations qui maintenaient la cohérence de ces groupes. Il en résulte une plasticité des arrangements domestiques qui rend difficile l'identification de modèles de référence. Par rapport à cela, on doit reconnaître l'efficacité opératoire propre à la notion de ménage défini uniquement comme unité résidentielle, c'est-à-dire sans référence à aucune norme sur la nature

des rapports qui lient les membres d'une maisonnée. Ce constat devrait inciter à repérer dans l'espace et dans le temps ce qui se passe pour cette catégorie restreinte, plutôt que de construire des catégories familiales complexes peu représentatives et peu opératoires (en particulier pour les démographes). Plusieurs d'entre eux oeuvrent déjà dans ce sens (Pilon, 1995 ; Vimard et N'cho, chapitre 5 de cet ouvrage ; Wakam, chapitre 13 de cet ouvrage).

L'administration des connaissances

Toujours en prenant pour sources les communications présentées au séminaire de Lomé, nous pouvons dégager une série de demandes publiques qui ont effectivement entraîné, en Afrique, la mise en oeuvre d'études définissant les ménages comme unité d'observation :

- la définition des premiers indices du coût de la vie dans les années 1950 à partir d'enquêtes sur les budgets des ménages ;
- les prévisions de développement urbain, l'anticipation des types d'habitat à aménager et de leur répartition spatiale, l'évaluation de la capacité budgétaire des ménages à investir dans leur logement ;
- l'étude de l'impact social des politiques d'ajustement macro-économiques ;
- les interrogations portant sur des problèmes de santé publique (fécondité, mortalité, recours différentiels aux institutions médicales, transformations des rôles domestiques en cas de sida) ;
- la délimitation de catégories de la population ("pauvres", chômeurs, "groupes vulnérables") par rapport auxquelles les institutions de pouvoir envisagent des "politiques sectorielles". L'analyse statistique des formes domestiques ainsi que des ressources et des dépenses du ménage définit les seuils servant de points d'appui et d'arguments aux actions sectorielles.

Nous pouvons dans ces différents cas saisir comment s'effectuent les transferts de catégories et d'interrogations entre champ scientifique et sphère des demandes publiques.

Quand la demande publique s'approprie des catégories produites par les chercheurs, elle les extrait du champ critique propre à la recherche et, de ce fait, leur confère un pouvoir d'évidence qu'elles n'ont pas dans leur monde intellectuel d'origine. Mais peut-être cet argument tient-il à un préjugé favorable au monde de la recherche et soupçonneux à l'égard des champs administratifs et politiques, car après tout les critiques rationnelles, aussi fines et ajustées soient-elles, n'ont pas toujours le pouvoir de modifier les pratiques et les concepts des sciences en action, alors que

l'utilisation des catégories dans le champ public peut constituer une mise à l'épreuve éclairante.

Une forte et ancienne tradition de recherche, en sociologie comme en démographie, analyse les rapports domestiques comme symptômes d'états de la société. Cela conduit parfois à présupposer une adéquation entre diagnostics effectués à l'échelle domestique et diagnostics à l'échelle de grands nombres, puis à en rechercher les preuves empiriques. Il est nécessaire de tenir cette liaison des diagnostics pour problématique, ce qui incite à contrôler autant que possible nos manières d'associer entre elles des analyses effectuées à l'échelle des ménages d'une part, des analyses visant à définir les tendances macro-sociales d'autre part.

Ainsi, lorsque l'économie d'un pays ou d'une région connaît une période de crise et que des mesures d'ajustement sont appliquées, les économistes en décrivent l'impact sur le niveau de vie en étudiant des variables comme le revenu, les dépenses, la consommation. Une telle démarche consiste à rechercher comment une situation de crise se traduit dans la sphère domestique, ce qui représente bien sûr un objectif d'études tout à fait courant et légitime tant que cette intention ne conduit pas à définir systématiquement comme des réalités de crise les équilibres et les pratiques actuels dès lors qu'ils paraissent différer avec un état antérieur des rapports domestiques. On risque alors en effet de constituer en symptômes de crise, la croissance des unités monoparentales, la hausse du nombre des femmes chefs de ménage, l'importance de la résidence séparée des conjoints, l'éventuelle baisse des pratiques d'accueil et les modifications de leurs raisons d'être, la mise au travail accentuée des jeunes enfants, etc.

De façon constante, les institutions de pouvoir tendent à fabriquer des entités à partir des catégories de description démographique, statistique et sociologique. Ce qui est un instrument analytique pour les démographes et les sociologues devient réalité (ou indicateur social) dans le traitement politique : glissements de la variable à l'indicateur et de l'indicateur au fait, de la catégorie au groupe, des réseaux au marché, des transferts à la solidarité. Après usage, si l'on peut dire, les chercheurs retrouvent ces notions qui leur ont été empruntées, mais transformées : l'individu statistique est traité comme un agent économique individuel, les migrants deviennent une classe distincte (ou sont subdivisés en entités distinctes), le responsable de ménage devient un chef, la femme chef de ménage devient un signe de *déstructuration familiale*.

Ainsi, dans de grandes opérations de développement, l'unité collective ménage a-t-elle été considérée, plus ou moins explicitement, comme un agent économique sans être véritablement prise en compte comme unité d'analyse, sinon réduite à un "individu statistique" défini par des caractéristiques qui, outre les variables de taille et de configuration, seront celles de l'individu déclaré responsable de l'unité. Cette conception et les choix statistiques qu'elle implique laissent dans l'ombre exactement ce que la recherche affirme important d'observer : les petites cellules qui

se forment à l'intérieur du ménage (entre mère et filles, entre une femme et ses enfants en bas âge, entre une femme et les jeunes filles qui lui sont confiées...), la répartition des consommations et des ressources entre ces cellules, leurs principes de cohésion, les réseaux d'échanges entre différents individus d'une unité collective de référence plus vaste que le ménage (groupe de parenté, "association d'originares"....).

Cependant, là encore, il faut prendre à leur juste mesure, si l'on peut dire, nos appareils méthodologiques. Le démographe peut identifier des positions d'individus dans un espace social qui reste dans chaque cas à définir, il peut enregistrer les échanges matériels qui s'effectuent entre les individus, mais il ne peut rendre compte du sens des relations qui s'établissent entre les individus. Aussi, plutôt que d'essayer d'appréhender des objets qui ne sont pas à sa portée, doit-il demeurer vigilant sur les notions analytiques qu'il manipule et se garder de les institutionnaliser ; il doit en quelque sorte les "retraiter", les ressaisir après que des usages publics les aient transformées en catégories et repères de l'action administrative, en classes réelles de la population⁸.

C'est à ce niveau que les dialogues entre démographes, sociologues et économistes deviennent féconds, qu'ils favorisent l'enrichissement analytique des démarches en situant la réflexion dans une zone de recoupement des interrogations (voir Peatrick, chapitre 2 de cet ouvrage). Interrogations qui restent néanmoins distinctes car chaque discipline, par ses choix de recherche et ses traditions, constitue inévitablement en boîtes noires des domaines pratiques par rapport auxquels les rationalités d'autres disciplines interviennent - ce ne sont pas les démographes seuls qui déterminent le contenu sociologique des statuts individuels, qui identifient les principes effectifs de cohésion auxquels tiennent l'existence et les formes des ménages, qui analysent l'économie des unités domestiques, qui trouvent des instruments rendant intelligibles les réseaux économiques d'échanges entre noyaux familiaux. Ainsi, de manière générale, ils devraient être amenés à s'intéresser au statut des individus autant qu'au groupe que ceux-ci forment, à leur trajectoire autant qu'à leur situation, aux conditions qu'ils ont traversées autant qu'à celles qu'ils connaissent, et bien plus encore aux relations qu'ils établissent entre eux dans un espace familial qui ne se limite pas à l'espace domestique. En retour, les démographes peuvent interpellier les sociologues sur l'évolution des statuts liée à la transformation de leur temporalité du fait de la baisse de la mortalité. Ce ne sont pas les sociologues seuls qui appréhendent les effets de l'allongement de la durée de coexistence d'individus qui doivent se succéder, bouleversant le calendrier de l'accès et par là les modalités de l'accès lui-même à différentes institutions, instances ou biens, comme le mariage, l'unité d'exploitation agricole, le logement, etc. ; ou qui

⁸ Ces efforts de clarification sont requis sinon exigés de la recherche en démographie de la famille, chaque fois qu'il s'agit de travailler avec les données des grandes enquêtes internationales. Thérèse Locoh (1995) a convié les démographes à cette vigilance en montrant la manipulation qui entourait la création d'un indice synthétique de fécondité désirée et de la notion de "comportements procréateurs à hauts risques des mères" dans les enquêtes EDS.

évaluent la remise en cause des relations intergénérationnelles du fait de la croissance de situations individuelles autrefois transitoires ou marginales, aujourd'hui de longue durée et dominantes dans les espaces domestique et public, villageois et urbain.

* *
*

Peut-on aller plus loin ? Autrement dit, peut-on constituer un champ commun de recherche selon un découpage problématique qui appartiendrait de manière autonome à un ensemble de disciplines ? On doit pour le moins poursuivre la discussion du séminaire de Lomé dont nous avons essayé ici d'exprimer les interrogations les plus indépendantes. Les débats de la rencontre de Lomé ont montré à quel point il était éclairant d'examiner les histoires intellectuelles qui conduisent à nos démarches actuelles et d'identifier ainsi comment émergent de nouvelles interrogations dans nos différentes traditions disciplinaires, puis comment ces interrogations circulent et contribuent parfois à animer un champ d'intérêts communs.

Cette démarche a l'avantage, autrement que par une revendication de principe, de contribuer à l'indépendance de la recherche vis-à-vis des demandes publiques et des institutions productrices de données statistiques qui leur sont liées.

Marc Le Pape
Sociologue, CNRS, Paris
et
André Quesnel
Démographe, ORSTOM, Paris

Références bibliographiques

- BESNARD Philippe, 1987. – *L'anomie*. – Paris, Presses Universitaires de France.
- COOPER Frederick, 1987. – *On the African Waterfront*. – New Haven, Yale University Press.
- COOPER Frederick, 1996. – *Decolonization and African Society*. – Cambridge, Cambridge University Press.
- COUTY Philippe, 1996. – "La vérité doit être construite", in : *Les apparences intelligibles, une expérience africaine*, p. 283-295. – Paris, Editions Arguments.
- DESROSIÈRES Alain, 1995. – "Démographie, science et société : le cas français", Colloque "1945-1995 : un demi-siècle de démographie : bilans et perspectives". – Paris, INED, 25-27 octobre 1995.
- DOZON Jean-Pierre, 1986. – "En Afrique, la famille à la croisée des chemins" in : BRUGUIÈRE André et al. (sous la direction de), *Histoire de la famille, Tome 2. Le choc des modernités*, p. 301-337. – Paris, Armand Colin, 560 p.
- DURKHEIM Émile, 1985. – *Le suicide*. – Paris, PUF-Quadrige (1^e édition : 1897).
- GASTELLU Jean-Marc, 1980. – "Mais où sont donc passées ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?". *Cahier des sciences humaines de l'ORSTOM*, n° 1-2.
- GAUTIER Arlette et QUESNEL André, 1993. – *Politique de population, médiateurs institutionnels et régulation de la fécondité au Yucatan (Mexique)*. – Paris, Éditions de l'ORSTOM, 113 p. (Coll. Études et thèses).
- GRENÈCHE Gilles, 1995. – *L'amélioration des enquêtes auprès des ménages. La structure familiale dans l'enquête budget consommation du Gabon (1993-1994)*. – Communication au Séminaire international CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, *Ménage et famille en Afrique: bilan, enjeux et perspectives de la recherche*, Lomé, 4-8 décembre 1995.
- GRUENAIIS Marc-Éric, 1981. – *Famille et démographie de la famille en Afrique*. – Paris, ORSTOM, 52 p. (document de travail, n° 1).
- GUILMOTO Christophe et DEMBA DIOUF Papa, 1995. – "Irrigation et économie domestique dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal : premiers enseignements de l'enquête", in : BOIVIN et al., *Nianga, laboratoire de l'agriculture irriguée en moyenne vallée du Sénégal*, p. 407-428, Éditions de l'ORSTOM, (Coll. Colloques et séminaires).
- LOCOH Thérèse, 1995. – "Parlons des EDS : l'analyse statistique est-elle neutre ?", in : VALLIN Jacques, *Clins d'œil de démographes à l'Afrique et à Michel François*, p. 143-155. – Paris, CEPED, 244 p. (Documents et manuels du CEPED n°2).
- PILON Marc, 1995. – "Vos ménages m'intéressent...", in : VALLIN Jacques, *Clins d'œil de démographes à l'Afrique et à Michel François*, p. 219-227. – Paris, CEPED, 244 p. (Documents et manuels du CEPED n° 2).
- QUESNEL André et VIMARD Patrice, 1988. – *Dynamiques de population en économie de plantation. Le plateau de Dayes au Togo*. – Paris, Éditions de l'ORSTOM, 460 p. (Coll. Études et thèses).

Les Études du Ceped n° 15

Sous la direction de

Marc PILON
Thérèse LOCOH
Émilien VIGNIKIN
Patrice VIMARD

MÉNAGES ET FAMILLES EN AFRIQUE

Approches des dynamiques contemporaines



CEPED

ENSEA

INS

CRSTOM



URD

1997